

A RENVOYER COMPLÉTÉ AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2018 PAR EMAIL À [BW@natagora.be](mailto:BW@natagora.be)

Liste électorale : DEFI

Adresse email : [fiorella.iezzi2@gmail.com](mailto:fiorella.iezzi2@gmail.com)

## Nos questions :

---

### Questions générales

1. Quelles sont vos priorités en matière de conservation de la nature pour la prochaine législature ?

Avant de répondre, il y a nécessité de rappeler les contextes géologique, hydrogéologique, topographique ainsi que l’importance des ressources de la couche pédologique. Autrement dit, un inventaire complet doit être fait pour permettre à chacun de prendre conscience des enjeux de l’Environnement de Waterloo. Donc, notre première priorité est d’établir l’Etat des lieux. Nous ne manquons pas de références au sein de la Région Wallonne comme des études particulières associations de préservation de la Nature.

2. Êtes-vous prêts à soutenir le lancement d’un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) ?

Compte tenu des observations résultantes de l’inventaire complet de l’Environnement de Waterloo, il sera naturel d’insérer remarques et recommandations dans un plan Communal de Développement de la Nature. La réponse est affirmative tout en sachant que la vue globale est pénalisée par des axes Sud-Nord importants de circulation humaine, à savoir, de l’Ouest à l’Est, la chaussée d’Alsemberg en contre bas du massif de sable, la ligne 154 ferroviaire Charleroi-Bruxelles, la nationale N5 et le Ring 0 en crête du massif de sable du Bruxellien.

3. Envisagez-vous de favoriser la protection et la restauration du maillage écologique comme par exemple la plantation de haies vives au sein des zones moins urbanisées de l’entité ?

L’inventaire complet préalable permettra d’identifier l’état de ce maillage. La vue globale cèdera la place à une étude détaillée. Il nous faudra intégrer l’aide de Vivaqua qui dispose au sein de la commune d’axes privilégiés de protection. Les dossiers seront déposés sur la table et il sera possible de mobiliser l’avis des riverains, des instances communales et des sociétés dont le mandat est d’offrir les services en matière d’eau potable, ainsi que celle dont le traitement des eaux usées est la raison d’être. Nous prônons l’idée de comités de quartiers à caractère écologique.

4. Prônez-vous la mise en œuvre d'une gestion différenciée des bords de voiries et des espaces communaux ? Si tel est déjà le cas, comptez-vous élargir son application ainsi que ses meilleures pratiques (dates plus tardives, exportation de la fauche...)

Cette gestion est implicite. Il y a de nouveau des particularités à Waterloo. Les voiries sont diversifiées. Cohabitent des trottoirs complètement urbanisés et d'autres qui préservent un développement organique. Pour rappel, il existe quelques 160 kms de voiries (15 kms Etat, 145 kms Province et Commune) à Waterloo. Cela revient à rééquilibrer monde rural et urbain. La présence à Waterloo d'un mouvement comme Waterloo en transition est importante car elle est capable d'apporter une expertise complémentaire aux réflexions de l'autorité publique.

### Aménagement du territoire

1. Dans le cadre du nouveau Code de Développement territorial, les communes ont la possibilité d'établir un schéma de développement communal pour l'ensemble de son territoire et un ou des schémas d'orientation local pour des parties de son territoire. Êtes-vous prêts à élaborer de tels outils sur votre commune qui intégrera une " carte du réseau écologique " (sites d'une certaine valeur biologique et liaisons écologiques entre ces sites) ?

Nous confirmons notre adhésion sans réserve à cette proposition. Le schéma du développement futur de la Commune est un impératif, dont la mise en forme n'a que trop tardé. Les décisions communales n'ont que trop dérivé sous la pression de groupes immobiliers privés trop contents de trouver au sein de la majorité absolue sortante une connivence consentante proverbiale.

2. Êtes-vous prêts, ensuite, à faire de cette carte du réseau écologique une référence dans l'analyse des futurs projets de développement territorial sur le territoire communal ?

Si la question signifie que la carte sera établie comme une référence de base dans le processus décisionnel, la réponse est affirmative. Il faut ajouter que fur et à mesure de l'obtention de certaines avancées positives dans les projets, il sera nécessaire simultanément de formaliser et mettre en œuvre des dispositions qui seront autant de garde-fous pour préserver l'irréversibilité des acquis.

### Urbanisme

Êtes-vous disposés à intégrer des aménagements en faveur de la biodiversité (aménagements pour chauves-souris, nichoirs pour hirondelles, martinets, ...) dans tout projet de rénovation de bâtiments communaux et comptez-vous inciter les citoyens de la commune à en faire autant ?

Nous savons qu'il existe à Waterloo de multiples opportunités pour renforcer la biodiversité. Son calcul et impact sur les projets urbanistiques peut, nous semble-t-il, être intégré dans les cahiers de charge des marchés publics et même privés. Cet aspect doit être approfondi.

### La préservation de la biodiversité

1. Seriez-vous soucieux de favoriser la plantation de haies vives et mélangées composées d'essences indigènes dont une part serait aussi mellifère et fructifère ? A la fois source de nourriture, abri et couloir de circulation pour la faune, en cas de fort ruissellement, les haies absorbent une partie de l'eau et cassent le courant. Elles pourraient avantageusement clôturer les potagers collectifs, protégeant par leur effet coupe-vent, les légumes et les jardiniers qui s'y réunissent. Par exemple près du Berlaymont.

En fait, cette proposition rejoint la précédente. Il y a , à Waterloo, une ignorance de l'effet des projets immobiliers et de la maintenance des voiries sur les sous-structures ( trop de travaux de réfections de l'égouttage) que sont les canalisations souterraines des alimentations en eau potable sous pression ainsi que des collectes d'eaux usées. La rétention d'eau dans la zone pédologique est à favoriser. Cette couche pédologique est de faible profondeur à Waterloo et doit être renforcée par une croissance de la diversité organique. Pour se rendre compte de la vulnérabilité de la faible épaisseur de la couche arable, il est bon de se déplacer jusqu'au Bois des Bruyères ou aussi à proximité des terrains sportifs couverts du Chenois. Dans ces affleurements, la démonstration est convaincante. L'implantation nouvelle de variétés diversifiées est à rechercher et une fois de plus en tenant compte de toutes les expertises présentes au sein de la société civile à Waterloo.

2. Seriez-vous disposés à préserver le bois des Bruyères ? Ce vestige de la forêt de Soignes est un havre de verdure primordial à Waterloo. Ce milieu naturel a également un rôle essentiel à jouer dans le maillage vert : en plus d'offrir un refuge à la biodiversité animale et végétale, il sert de couloir de liaison pour le déplacement des espèces entre les trois grands bois et forêts du Brabant (Hal, Meerdaal et Soignes).

**Le respect du maillage est important à plus d'un titre. Le rappel en préliminaire de ce texte des grands axes de communications humaines montre l'importance à favoriser les maillages. De nouveau, nous pourrions être aidés par de bonnes discussions avec Vivaqua et son réseau d'aqueduc souterrain. Natagora plaide aussi pour un réseau de ce type. Avez également. Les observations régulières de la faune à Waterloo sont autant d'états des lieux dont la publicité et la diffusion doivent être portées à la connaissance de tous. Des membres de notre formation politique sont déjà intervenus pour défendre le Bois des Bruyères des assauts de l'immobilier.**

3. Seriez-vous prêts à renforcer les lisières des bois ou bosquets ? En plus d'un effet dissuasif contre les gestes inciviques (dépôts d'ordures par exemple), ces biotopes abritent une biodiversité triplement riche (celle des milieux boisés, celle des milieux ouverts et la leur propre).

**La réponse est affirmative et implicite à ce que nous avons déjà écrit supra.**

4. Seriez-vous d'accord de combattre la renouée du Japon ? Cette espèce très invasive se répand comme une traînée de poudre à l'orée du bois des Bruyères dont les lisières s'en trouveraient réduites à celles de déserts verts ?

**Ce n'est pas évident de s'attaquer aux espèces invasives. Nous adhérons à cette lutte tout en restant humbles devant le succès de la stratégie à mettre en œuvre. La région wallonne recommande de passer par des procédures de marchés publics dont les cahiers de charge ont été standardisés. Dans ce cadre, les offres de services proviennent d'entreprises spécialisées qui sont compétentes pour procéder au bon moment à l'éradication projetée. Là aussi, les instances communales se doivent, via l'Eco conseil, à œuvrer de concert avec des associations locales permettant d'offrir l'expertise appropriée.**

5. Seriez-vous intéressés à améliorer les milieux humides de la commune ? Des pompes à oxygène pourraient être remises au bassin d'orage du bois des Bruyères, des réseaux de mares (les batraciens, espèces protégées, y trouveraient des lieux de reproduction) pourraient être créés à l'ancienne réserve éducative du Chenois, l'eau du Ry Patiaux pourrait être améliorée.

**Pour augmenter l'occurrence de milieux humides à Waterloo, la topographie ne favorise pas toujours leur établissement. Effectivement, la couche arable , étant de faible épaisseur, la**

rétention d'eau n'est pas toujours aisée. Localement, il faudra identifier les opportunités. Sans doute dans l'étude complète de l'Environnement à Waterloo.

6. Seriez-vous soucieux de favoriser la plantation de haies vives et mélangées composées d'essences indigènes dont une part serait aussi mellifère et fructifère ? A la fois source de nourriture, abri et couloir de circulation pour la faune, en cas de fort ruissellement, les haies absorbent une partie de l'eau et cassent le courant. Elles pourraient avantageusement clôturer les potagers collectifs, protégeant par leur effet coupe-vent, les légumes et les jardiniers qui s'y réunissent. Par exemple près du Berlaymont.

Déjà répondu, voir réponse en un de la préservation de la biodiversité.

Pour terminer et si nous résumons ces considérations, nous estimons que les ressources humaines nécessaires et suffisantes pour intégrer toute la problématique environnementale de Waterloo sont bien présentes à Waterloo. Il est opportun de compter sur nos propres forces civiles, citoyennes et associatives avant de recourir à des expertises coûteuses. Il y a déjà moyen de mettre en œuvre beaucoup de projets dont l'investissement financier est limité par rapport aux bénéfices humains de convivialité et de protection de notre Environnement. Qui plus est, c'est très inspirant et passionnant.